

en jusqu'ici d'autre effet que de grossir le nombre des ouvriers inoccupés, sans améliorer beaucoup le sort de ceux qui sont assez heureux ou assez habiles pour conserver du travail; puis, l'augmentation de paye qu'ils ont conquise au prix de bien des sacrifices et de bien des chômages, est en partie absorbée par le renchérissement général qu'ils ont contribué à produire.

AL. PEY.

LE PAYS

MONTREAL, 13 AVRIL 1870

AVIS DE L'ADMINISTRATION.

Nous commençons à expédier aujourd'hui les comptes à nos abonnés de la campagne. Nous les prions respectueusement de bien vouloir nous en faire parvenir le montant au plus tôt.

12 avril.

Les Documents sur le Nord-Ouest

Cette question du Nord-Ouest est grosse d'embarras. Aussi devons-nous profiter des révélations des pièces officielles afin de bien déterminer la part des torts de notre gouvernement, ainsi que les fautes de nos ministres.

Deux dépêches très-concises envoyées par le câble transatlantique, l'une datée du 23, l'autre du 29 Novembre, annonçaient à Lord Granville le mauvais état des affaires à la Rivière-Rouge.

C'est lorsque ces faibles événements éclatèrent que notre gouvernement se prit à réclamer l'accomplissement d'une condition fort importante, celle de la remise paisible du territoire, condition qu'il avait oublié de mentionner.

Après avoir commis une lourde faute, fait une horrible bêtise, on a voulu la rejeter sur le gouvernement impérial, et déclamer la noble maladresse et notre étourderie ont provoqués.

A ce reproche Lord Granville répond par sa lettre du 30 novembre, dans laquelle il expose clairement la situation, définit l'intention des parties contractantes et les clauses du marché. L'hon. ministre affirme d'abord les desseins du Canada de cette manière :

« Bien que le gouvernement de Sa Majesté désire depuis longtemps l'extinction du titre de la Compagnie de la Baie d'Hudson sur ces territoires, il n'en est pas moins vrai que le Canada, dans son intérêt et en conséquence cherché à faire avorter ce titre.

Suit le rapport des deux communications officielles en ce sujet. Sur l'imparadmissible oubli des conditions de la remise du territoire en état de paix, lord Granville dit :

Durant toutes ces négociations, on n'a jamais insinué que la compagnie devait remettre son territoire en état de tranquillité. Du fait même de son impuissance à assurer cette tranquillité, et des dangers que cette impuissance de sa part peut occasionner pour la colonie voisine, l'on doit évidemment inférer que le Canada est tenu d'assumer toute la responsabilité du gouvernement de ce pays.

Quant à la demande de tout remettre en question, d'annuler le contrat, le Secrétaire des colonies s'exprime comme suit :

Si, après tout ce qui s'est passé, la compagnie offre le transfert et demande qu'il soit accepté par la majorité comme motif de l'exécution d'engagements qu'il est trop tard de répudier, et dont le gouvernement canadien a lui-même fixé l'époque, je ne vois pas comment le gouvernement de Sa Majesté peut rejeter cette demande de la compagnie, pour les raisons exposées par vos ministres.

Je suis heureux de voir qu'il est tout possible pour rétablir l'ordre, et je n'aurais pas été surpris d'apprendre que tout en concluant le transfert, tel que réglé entre eux et la compagnie, ils désirent choisir le moment propice pour annoncer au public le changement de juridiction.

Mais le gouvernement de Sa Majesté, tout prêt qu'il aurait été à consentir à ce que l'exécution de l'acte formel de transfert fut quel que peu retardé, ne se croit pas libre de renvoyer les négociations, ou de refuser à la compagnie de compléter un transfert qui semble être non seulement l'un des moyens de rétablir l'ordre, mais qui est en même temps un simple acte de justice rendu à l'une des parties.

Enfin Lord Granville dit à nos ministres : tout ce qui est arrivé est de votre faute ; tirez vous de là comme vous pourrez. Puis dans une dépêche postérieure, à la date du 8 janvier 1870, le noble Lord déclare que tout ce qu'il peut c'est de faire attendre la Compagnie.

Le rapport du comité de l'Hon. Conseil Privé, signé par notre premier ministre, renferme des aveux préliminaires, qui ne laissent aucune prise à des réclamations tardives.

Ainsi dès le début le rapport reconnaît ceci :

Le comité admet sans réserve l'exactitude de la dépêche en ce qui concerne les négociations qui ont amené les arrangements définitifs pour le transfert du territoire du Nord-Ouest au Canada.

Puis, à propos des troubles, cet aveu ingénieux :

Personne ne s'attendait à ce que les habitants du territoire fissent une résistance armée au transfert, et ainsi le moins l'opposition du gouvernement canadien.

territoire du Nord-Ouest et se répandant sur le territoire anglais, la compagnie ne pourrait gouverner la population d'origine considérable qui alors prendrait peut-être possession de la contrée fertile le long de la frontière.

Maintenant on parle d'expédition, on improvise un corps d'armée, on construit une flotille; le ministre de la milice met ses volontaires sur pied, s'efforce à faire croire à une invasion, et cependant le rapport suggère ce :

On doit recourir à tous autres moyens avant toute de recourir à une rencontre entre les troupes canadiennes et les habitants, on aura semé un germe d'hostilité contre le Canada et le gouvernement canadien et créé une haine indéfinissable contre la prospérité future de l'Amérique britannique.

Des qu'il y aura eu un commencement d'hostilité, les tribus sauvages et les aventuriers sans foi ni loi qui abondent aux Etats-Unis, et dont plusieurs ont acquis des connaissances militaires durant la guerre civile, ne manqueraient pas de se joindre aux rebelles. On dit déjà que l'organisation féminine espère trouver dans cette révolte un nouveau moyen de manifester sa haine contre l'Angleterre.

Personne ne peut prévoir le dénouement des complications que ces troubles pourraient produire, non-seulement entre le Canada et le Nord-Ouest, mais entre les Etats-Unis et l'Angleterre.

La condamnation de Scott, si malheureuse qu'elle soit, n'a point changé tellement les choses que l'on doive recourir à ce que nous appelons le premier coup de feu tiré dans le Nord-Ouest sera le signal d'un soulèvement général, et qu'entre les difficultés sans nombre de faire pénétrer une expédition dans ces solitudes, c'est à rechercher en agissant ainsi des complications, certaines, inévitables, et dont les conséquences sont faciles à prévoir.

Débats Parlementaires

SENAT.

A la séance de lundi, l'hon. M. Ryan a présenté au gouvernement une adresse ayant pour but d'obtenir copie de toute la correspondance, depuis le mois de janvier 1869, relative au retrait des troupes impériales du Canada. M. Ryan invoque les circonstances actuelles pour justifier sa demande ; il parle des rumeurs d'invasion sur nos frontières, de l'insurrection du Nord-Ouest, et croit aussi sur la nécessité de ne pas abandonner le Canada entièrement à lui-même. Depuis plus d'un siècle, dit-il, le Canada se repose sur l'Angleterre pour sa protection ; que deviendrait-il si tout à coup elle nous faisait défaut ? M. Ryan a conscience de notre faiblesse et de cet aveu que les insolentes bravades de ceux qui parlent de tenir les Etats-Unis en respect et de vouloir imposer notre domination au Nord-Ouest.

L'hon. M. Campbell parle de raisons mystérieuses qui empêcheraient le gouvernement de produire cette correspondance ; il espère qu'à la fin de la session il sera en mesure de donner quelques informations à ce sujet, et propose que cette motion soit renvoyée à cette époque. Il ajoute aussi un argument très fort en faveur du retrait des troupes, et que le Canada n'étant que légèrement taxé, devrait être en mesure de pourvoir à sa protection.

Cette motion a été renvoyée à la fin de la session. Sur motion de l'hon. M. Ferrier, le bill du chemin de fer de la Jonction Montréal et Champlain est passé à sa troisième lecture.

L'hon. M. Campbell proposa ensuite la seconde lecture du bill, tel qu'il a été amendé, concernant l'émission des billets de la Puissance. M. Ritchie s'est opposé énergiquement à la clause de ce bill qui permet au gouvernement d'émettre des billets au-delà de 9,000,000 ; il s'indigne de voir entrer en circulation des valeurs fictives, et croit que le gouvernement devrait réfléchir avant de s'engager dans cette voie ; malgré ces sages observations, le bill a subi sa seconde lecture.

Affaire Guibord

On sait que le juge avait fixé la journée d'hier comme étant celle où il devait rendre son jugement. Toutefois l'hon. Juge avait fait pressentir qu'il ne serait peut-être pas prêt ce jour-là. Hier la Cour s'est ouverte un instant pour être ajournée au 2 mai prochain, à onze heures.

Cette cause célèbre continue toujours à préoccuper vivement le public. On en parle partout.

On sait qu'MM. Jetté et Cassidy ont avait adjoint M. Trudel, partisan bien connu des idées absolutistes et théocratiques du Nouveau-Monde, organe avoué et direct de l'Évêché. Les idées exprimées par cet avocat ont jeté dans la confusion et partagé en deux camps les approbateurs du refus de sépulture. En premier lieu M. Trudel a promulgué une si étrange théorie à propos des attributions du Pape, que les hommes sensés y voient une formule moderne de paganisme. Le Pape, d'après cette théorie, serait plus puissant que Jésus-Christ, ce qui renverse de suite le christianisme et même le déisme. Premier sujet de malaise.

Pour ceux qui n'atteignent pas ces hautes sphères de philosophie catholique, une question plus chatouilleuse a mis le feu partout. M. Trudel a prétendu et soutenu trois heures durant que l'évêque était le propriétaire et maître absolu de toutes les églises, cimetières et autres propriétés religieuses. Or c'est, sous une forme très

peu déguisée, la même prétention que celle de l'évêque contre le séminaire, actuellement pendante devant la Cour de Rome. En sorte que la fabrique se trouve à payer un avocat pour la plus formelle et la plus dangereuse. Si la fabrique gagnait sa cause avec la veuve Guibord, elle se trouverait à perdre celle qu'elle soutient contre l'Évêque par l'application du même principe. C'est au reste ce que les avocats de la poursuite ont démontré.

Il est bien vrai que M. Trudel a donné un semblant de contradiction à ce qu'il avait dit sur ce sujet ; mais il était évident qu'il le faisait à contre-cœur. Aussi il a fallu avoir l'oreille si fine pour le comprendre que sa théorie de la veille est restée.

Dimanche dernier il s'est tenue une assemblée des anciens et nouveaux marguilliers pour s'occuper de l'affaire Guibord, sous différents points de vue. Comme cette assemblée était privée, nous croyons convenable de ne pas profiter des informations qui nous ont été données.

Les Fénians

Ce n'est plus une invasion qui est à redouter, mais une évasion des volontaires. On a beau plaquer des affiches, les plus grand nombre croient voir un piège, et beaucoup craignent, qu'une fois sous les armes, on ne les envoie à la Rivière-Rouge.

Nous avons bien interrogé les journaux américains, pas le moindre entrefilet annonçant l'ombre d'une entrevue d'un fénian. A coup sur les Etats-Unis, toute la presse, sous complices des envahisseurs et ligues contre le Canada.

D'ailleurs Sir E. Cartier répondit en chambre il y a quelques temps, à un membre qui le plaignait sur l'inefficacité de la milice ; Vous verrez bien sous peu !

Le ministre veut tenir sa promesse ; mais il verra, lui aussi, ce à quoi il ne s'attendait pas.

Voici le nom des corps qui ont reçu l'ordre de se tenir prêts : La batterie de campagne du Col. Stevenson ; la garnison d'artillerie de Montréal ; le 7e régiment du Prince de Galles ; l'infanterie légère d'Hochelega ; les Rifles Victoria ; le corps d'Ingénieurs sous les ordres du capit. Kennedy ; les Rifles du Mont-Royal ; les chasseurs, ainsi que la brigade du Grand Tronc.

Institut Canadien

A la séance du jeudi soir, 14 courant, M. Gonzalez Doure sera invité à exposer à l'Institut ce qu'il a fait en Europe dans l'intérêt de cette institution. On nous informe que M. G. Doure a des communications importantes à soumettre concernant les affaires de l'Institut.

Cour Supérieure de Montréal.

HENRIETTE BROWN vs. LA FABRIQUE DE MONTREAL. Réfus de Sépulture

Plaidoiries des avocats, commencées le 17 mars, 1870.

M. JETTÉ, POUR LA FABRIQUE DE MONTREAL.

Ce fut sous l'influence de ces idées, dont le recueil de Pithou nous donne la mesure, qui fut promulgué l'édit de 1695.

Il nous suffira maintenant de référer à quelques uns des dispositions de cette ordonnance, de citer quelques-uns des articles de Pithou pour démontrer combien ce droit est peu applicable à notre pays et combien les idées qui lui ont donné naissance sont contraires à notre droit public et aux principes fondamentaux des institutions anglaises.

Jousse, dans son commentaire sur l'édit de 1695, dit à la page 9 de la préface : « Le Prince qui fait profession de foi catholique, doit en sa qualité de Souverain, maintenir le droit de l'Eglise, ainsi que la dignité et la juridiction de ses ministres, et conserver en général tous les droits de la puissance spirituelle, lorsque les règlements qui établissent ces droits ne renferment rien de contraire à la loi naturelle, au bon ordre et à la tranquillité de l'Etat. C'est pourquoi il est de son devoir d'employer toute sa puissance et toute son autorité, pour la faire observer à ceux que la crainte des peines spirituelles prononcées par l'Eglise n'est pas capable de toucher. »

Ainsi c'est au prince qui fait profession de la foi catholique qu'est imposée cette obligation. En effet la constitution politique de l'Etat français est ainsi conçue : « Le chef de départ fondamental, car on sait que le souverain en France devait être catholique. L'on voit de plus par cette courte citation, l'union intime qui existait en France entre l'Eglise et l'Etat, union qui se trouve rompue par le départ fondamental, car ce n'est plus le chef de l'Eglise anglicane ; la religion protestante est la religion de l'Etat, tandis qu'en France c'est la religion catholique.

Praxinos-Fonétin, Principes généraux de Droit, page 287. « Le monarque anglais, par sa grande pompe, dans l'Eglise de Westminster, et entre les mains de l'Archevêque de Cantorbéry, le serment de gouverner le peuple du Royaume des Etats qui en dépendent, suivant les statuts agréés en Parlement et les lois et coutumes des dits Royaume et Etats ; de faire son possible pour observer dans tous ses jugements la loi et la justice temporelles par le droit de faire tout ce qui sera en lui, pour « maintenir la loi de Dieu, la vraie religion de l'Evangile et la religion protestante réformée et établie par la loi. »

Idid. Attributions religieuses, p. 288. « Le monarque anglais est en même temps chef de la religion. Le pouvoir politique et le pouvoir religieux se trouvent réunis entre ses mains. Il rassemble, prorogé, défend ou dissout les assemblées ecclésiastiques ; c'est lui qui nomme et aux évêques et à certaines autres dignités de l'Eglise anglicane.

On ne trouve pas de dissimulation, et n'y a-t-il pas entre l'état de ces deux sociétés une antipathie radicale, les principes fondamentaux de chacune ne sont-ils pas complètement différents ? Il est impossible de nier.

Après une courte discussion, le conseiller Thomson déclare que le conseiller Kay doit conserver sa position actuelle, et la motion est retirée.

« C'est en suivant les principes qui viennent d'être établis, et dont on ne doit jamais s'écarter, que nous tenons, en France, comme des maximes certaines et incontestables : 1° Que l'autorité ecclésiastique est purement spirituelle, etc. 2° Que les rois de France comme fils aînés de l'Eglise, sont chargés de la protection des Saints Canons et qu'ils doivent employer toute leur autorité à les faire observer, et à s'opposer à toute innovation qui pourrait y être faite et qui ne serait pas conforme à leurs dispositions ; ainsi qu'il résulte de l'art. 3, 2 de la déclaration de 1682—p. XVI et XVII.

« C'est encore par une suite des mêmes principes, que le Roi ne peut pas que les Ecclésiastiques de son Royaume entreprennent sur son autorité et sur celle de ses juges, et qu'il réprime les excès ou les abus qu'ils peuvent commettre à cet égard, même dans les fonctions de leur ministère. »

« Et quel est le remède que Jousse indique dans ce cas ? p. XVIII. « Le premier remède est l'appel comme d'abus aux parlements. Ce moyen a toujours été bon dans le cas même où il s'agit de se pourvoir contre des actes faits par les ecclésiastiques dans leurs fonctions purement spirituelles. »

« L'article 3 de l'édit, justifié ces dernières paroles de Jousse, car bien que cet article attribue aux juges ecclésiastiques seuls, la connaissance des causes concernant les sacrements, les vœux de religion, l'office divin, la discipline ecclésiastique et autres purement spirituelles, et défende aux juges séculiers d'en juger, néanmoins ce même article ajoute : « Si ce n'est qu'il y ait eu abus, intervenu en nos dits cours de quelques jugements, ordonnances ou procédures faites sur ce sujet. »

« Les Parlements avaient donc au moyen de l'appel comme d'abus, le moyen de se pourvoir contre des actes faits par les ecclésiastiques dans leurs fonctions purement spirituelles. »

« Les exemples abondent, il suffit d'en citer quelques-uns. L'Autheur du traité de l'Autorité du clergé, et du pouvoir du Magistrat politique sur l'exercice des fonctions du ministère ecclésiastique, tome 5, p. 30, exprime une opinion qui fait voir, jusqu'à quel point, jusqu'à quel degré d'exagération l'on ait porté ces principes du droit gallican en France. Il dit que s'il s'agissait d'un fait qui résulterait évidemment, que celui qui demande par exemple le sacrement de l'Eucharistie, persiste à vivre dans un adultère d'habitudes, il s'agit de discuter, au point de vue d'une incrédule persévérance, il est certain que le ministre de la religion ferait son devoir en lui refusant l'Eucharistie, mais cela n'aurait pas sa fin, qui éprouve ce refus, peut se faire, par son refus, que le ministre de la religion ne remédierait à ce refus. »

« L'autheur du traité de l'Autorité du clergé, et du pouvoir du Magistrat politique sur l'exercice des fonctions du ministère ecclésiastique, tome 5, p. 30, exprime une opinion qui fait voir, jusqu'à quel point, jusqu'à quel degré d'exagération l'on ait porté ces principes du droit gallican en France. Il dit que s'il s'agissait d'un fait qui résulterait évidemment, que celui qui demande par exemple le sacrement de l'Eucharistie, persiste à vivre dans un adultère d'habitudes, il s'agit de discuter, au point de vue d'une incrédule persévérance, il est certain que le ministre de la religion ferait son devoir en lui refusant l'Eucharistie, mais cela n'aurait pas sa fin, qui éprouve ce refus, peut se faire, par son refus, que le ministre de la religion ne remédierait à ce refus. »

« Atissi, p. 86, 87, où il établit que c'est parce que le roi est protecteur des saints Canons qu'il doit intervenir dans ces cas pour les faire respecter. « En la cause des principes vus si loin, qu'il y a des Chartistes, « que l'on peut recevoir à la communion un excommunié qui n'a ni reçu, ni sa grâce ou sa table. »

« Libertés de l'Eglise gallicane, tome Ier, p. 107. « A CONTINUER. »

CORRESPONDANCE.

Monsieur le Rédacteur, Le public a remarqué avec plus de peine que de surprise l'acconation catholique que le Nouveau Monde a portée contre votre journal, à propos du compte rendu de l'arrivée des zouaves à Montréal.

Permettez moi de vous dire, M. le Rédacteur, que nous, libéraux, nous sommes les plus intéressés à ce que la jeunesse aille à Rome étudier de près ce qui s'y passe. Nous avons tous à gagner tant dans le départ que dans le retour de ces jeunes gens. Ce sont autant d'amis que nous nous faisons dans chaque zouave de retour au foyer ; il ouvrira les yeux, plus grands que nous ne pouvons le faire, devant l'hypocrisie de ces gens qui veulent être plus catholiques que le pape ; et il sera, sans aucun doute, le premier à exprimer son dégoût devant ce parti pris de mentir constamment.

Le zouave pourra témoigner que le catholicisme n'est pas à Rome ici ; que le système d'hypocrisie comme ici ; que les statuts de l'Institut Canadien, à l'aspect desquelles le Nouveau Monde a jeté de hauts cris, ne sont que des copies mitigeées de ce qui se trouve au Vatican ; que le théâtre de la rue Côté [pour le distinguer des autres] qui irrite de temps à autre la piété des gens de la Gaienne n'est jamais ouvert les dimanches et encore moins le jour de Noël, tandis que les théâtres de Rome ont leurs jours de fêtes, y a des millions de détails de la vie, et des millions de témoignages du zouave aura peut-être l'effet de brider le fanatisme qui nous entoure. Pour ces raisons et pour beaucoup d'autres vous avez patriotiquement agi en saluant avec cordialité le retour des zouaves, dont la propagande ne sera pas d'une grande utilité au Nouveau Monde et à ses parents.

UN CANADIEN.

Conseil de Ville.

11 avril 1869. Son Honneur le maire au fauteuil. PÉTITIONS. De J. Ralph, demandant la remise d'une somme d'argent payée par lui pour une licence de colporteur. Comité des finances.

D'un certain nombre de citoyens du quartier St. Louis, demandant de supprimer les maisons mal famées du quartier.

De J. M. Fowler & Roy, demandant qu'il soit permis de faire le message pour le règlement des réclamations des constructeurs de l'Ecole Militaire. Référé aux avocats de la Corporation.

AVIS DE MOTIONS.

Echevin Rodden.—Pour permettre aux cultivateurs de vendre des végétaux en payant la licence ordinaire, et pour réduire le loyer des étals privés des bouchers.

Des comités des chemins et des finances, pour construire des égouts dans certaines rues.

SUBSTITUTION.

L'échevin David propose que le nom du conseiller Thomson soit substitué à celui du conseiller Kay comme membre du comité des chemins.

Après une courte discussion, le conseiller Thomson déclare que le conseiller Kay doit conserver sa position actuelle, et la motion est retirée.

CONSIDÉRATION DES RAPPORTS.

Du Comité des Finances, sur la requête des Marchands à commission, Courtiers, etc., pour réduire leur taxe. Ce rapport, qui n'est pas favorable aux pétitionnaires, est adopté.

Du même, sur la requête de certains propriétaires de la Rue Mignonne, pour une réduction de la cotisation spéciale pour le prolongement de la dite rue. Ce rapport, qui est défavorable aux requérants, est adopté.

Du Comité de Police, sur la Requête des Ministres de l'Evangile, etc., pour faire adopter une loi dans le but de mieux faire observer le Dimanche dans la Cité. Le rapport recommande de s'adresser aux législateurs d'Ontario et de Québec pour obtenir la permission d'adopter un règlement ordonnant de fermer les places d'amusements, ronds de vélocipède, etc., le dimanche.

Les échevins Bastien et Simard s'opposent au rapport en ce qui concerne les ronds de vélocipède. L'échevin Bastien se prononce pour une loi concernant l'observance du dimanche, mais il y a certains amusements que l'on peut tolérer sans que cela soit de graves inconvénients.

La course aux vélocipèdes, par exemple, est un amusement peu coûteux et qui empêche grand nombre de personnes d'aller ailleurs dépenser plus d'argent et profaner d'une manière plus scandaleuse le jour du dimanche. Il est dit, lui-même, au rond de vélocipède du quartier St. Jacques, et n'y a jamais vu de scandale ; au contraire, on voit d'innombrables ouvriers se délasser des fatigues de la semaine en assistant aux courses et autres amusements qui se font dans ce lieu.

L'échevin Simard dit que si l'on continue à adopter des règlements concernant l'observance du Dimanche, le Canada deviendra un pays de promiscuité, et l'on ne pourra plus promener sur les rues, le dimanche, en fumant son cigare. Sous la constitution anglaise, que l'on considère comme le pacte constitutionnel le plus parfait et le plus libéral du globe, il n'est pas juste d'imposer à un certain nombre de citoyens des règlements aussi étranx que ceux que l'on est en voie d'adopter.

Le rond de vélocipède du quartier St. Jacques est un lieu où on ne fait que des amusements innocents et qui ne constituent nullement une violation du jour du repos. Le rapport est adopté.

Du même, pour mettre un certain nombre de constables spéciaux à la disposition des Comités des chemins, de leur et de santé. Ce rapport est renvoyé au Bureau des Prévôtés.

MOTIONS.

L'échevin David, secondé par l'échevin Wilson, propose une motion pour obtenir un estimate de la valeur des vieilles casernes sur les rues St. Paul et des Commissaires. L'honorable le maire, et les échevins David et Rodden. Cette motion est adoptée.

CORRESPONDANCE.

Monsieur le Rédacteur, Je suis heureux de voir que vous avez rendu compte de l'arrivée des zouaves à Montréal. C'est un événement qui a attiré l'attention de tout le monde. Les zouaves ont été accueillis avec une grande sympathie par les habitants de Montréal.

Le zouave pourra témoigner que le catholicisme n'est pas à Rome ici ; que le système d'hypocrisie comme ici ; que les statuts de l'Institut Canadien, à l'aspect desquelles le Nouveau Monde a jeté de hauts cris, ne sont que des copies mitigeées de ce qui se trouve au Vatican ; que le théâtre de la rue Côté [pour le distinguer des autres] qui irrite de temps à autre la piété des gens de la Gaienne n'est jamais ouvert les dimanches et encore moins le jour de Noël, tandis que les théâtres de Rome ont leurs jours de fêtes, y a des millions de détails de la vie, et des millions de témoignages du zouave aura peut-être l'effet de brider le fanatisme qui nous entoure. Pour ces raisons et pour beaucoup d'autres vous avez patriotiquement agi en saluant avec cordialité le retour des zouaves, dont la propagande ne sera pas d'une grande utilité au Nouveau Monde et à ses parents.

Le zouave pourra témoigner que le catholicisme n'est pas à Rome ici ; que le système d'hypocrisie comme ici ; que les statuts de l'Institut Canadien, à l'aspect desquelles le Nouveau Monde a jeté de hauts cris, ne sont que des copies mitigeées de ce qui se trouve au Vatican ; que le théâtre de la rue Côté [pour le distinguer des autres] qui irrite de temps à autre la piété des gens de la Gaienne n'est jamais ouvert les dimanches et encore moins le jour de Noël, tandis que les théâtres de Rome ont leurs jours de fêtes, y a des millions de détails de la vie, et des millions de témoignages du zouave aura peut-être l'effet de brider le fanatisme qui nous entoure. Pour ces raisons et pour beaucoup d'autres vous avez patriotiquement agi en saluant avec cordialité le retour des zouaves, dont la propagande ne sera pas d'une grande utilité au Nouveau Monde et à ses parents.

Le zouave pourra témoigner que le catholicisme n'est pas à Rome ici ; que le système d'hypocrisie comme ici ; que les statuts de l'Institut Canadien, à l'aspect desquelles le Nouveau Monde a jeté de hauts cris, ne sont que des copies mitigeées de ce qui se trouve au Vatican ; que le théâtre de la rue Côté [pour le distinguer des autres] qui irrite de temps à autre la piété des gens de la Gaienne n'est jamais ouvert les dimanches et encore moins le jour de Noël, tandis que les théâtres de Rome ont leurs jours de fêtes, y a des millions de détails de la vie, et des millions de témoignages du zouave aura peut-être l'effet de brider le fanatisme qui nous entoure. Pour ces raisons et pour beaucoup d'autres vous avez patriotiquement agi en saluant avec cordialité le retour des zouaves, dont la propagande ne sera pas d'une grande utilité au Nouveau Monde et à ses parents.

Le zouave pourra témoigner que le catholicisme n'est pas à Rome ici ; que le système d'hypocrisie comme ici ; que les statuts de l'Institut Canadien, à l'aspect desquelles le Nouveau Monde a jeté de hauts cris, ne sont que des copies mitigeées de ce qui se trouve au Vatican ; que le théâtre de la rue Côté [pour le distinguer des autres] qui irrite de temps à autre la piété des gens de la Gaienne n'est jamais ouvert les dimanches et encore moins le jour de Noël, tandis que les théâtres de Rome ont leurs jours de fêtes, y a des millions de détails de la vie, et des millions de témoignages du zouave aura peut-être l'effet de brider le fanatisme qui nous entoure. Pour ces raisons et pour beaucoup d'autres vous avez patriotiquement agi en saluant avec cordialité le retour des zouaves, dont la propagande ne sera pas d'une grande utilité au Nouveau Monde et à ses parents.

Le zouave pourra témoigner que le catholicisme n'est pas à Rome ici ; que le système d'hypocrisie comme ici ; que les statuts de l'Institut Canadien, à l'aspect desquelles le Nouveau Monde a jeté de hauts cris, ne sont que des copies mitigeées de ce qui se trouve au Vatican ; que le théâtre de la rue Côté [pour le distinguer des autres] qui irrite de temps à autre la piété des gens de la Gaienne n'est jamais ouvert les dimanches et encore moins le jour de Noël, tandis que les théâtres de Rome ont leurs jours de fêtes, y a des millions de détails de la vie, et des millions de témoignages du zouave aura peut-être l'effet de brider le fanatisme qui nous entoure. Pour ces raisons et pour beaucoup d'autres vous avez patriotiquement agi en saluant avec cordialité le retour des zouaves, dont la propagande ne sera pas d'une grande utilité au Nouveau Monde et à ses parents.

Le zouave pourra témoigner que le catholicisme n'est pas à Rome ici ; que le système d'hypocrisie comme ici ; que les statuts de l'Institut Canadien, à l'aspect desquelles le Nouveau Monde a jeté de hauts cris, ne sont que des copies mitigeées de ce qui se trouve au Vatican ; que le théâtre de la rue Côté [pour le distinguer des autres] qui irrite de temps à autre la piété des gens de la Gaienne n'est jamais ouvert les dimanches et encore moins le jour de Noël, tandis que les théâtres de Rome ont leurs jours de fêtes, y a des millions de détails de la vie, et des millions de témoignages du zouave aura peut-être l'effet de brider le fanatisme qui nous entoure. Pour ces raisons et pour beaucoup d'autres vous avez patriotiquement agi en saluant avec cordialité le retour des zouaves, dont la propagande ne sera pas d'une grande utilité au Nouveau Monde et à ses parents.

Le zouave pourra témoigner que le catholicisme n'est pas à Rome ici ; que le système d'hypocrisie comme ici ; que les statuts de l'Institut Canadien, à l'aspect desquelles le Nouveau Monde a jeté de hauts cris, ne sont que des copies mitigeées de ce qui se trouve au Vatican ; que le théâtre de la rue Côté [pour le distinguer des autres] qui irrite de temps à autre la piété des gens de la Gaienne n'est jamais ouvert les dimanches et encore moins le jour de Noël, tandis que les théâtres de Rome ont leurs jours de fêtes, y a des millions de détails de la vie, et des millions de témoignages du zouave aura peut-être l'effet de brider le fanatisme qui nous entoure. Pour ces raisons et pour beaucoup d'autres vous avez patriotiquement agi en saluant avec cordialité le retour des zouaves, dont la propagande ne sera pas d'une grande utilité au Nouveau Monde et à ses parents.

Le zouave pourra témoigner que le catholicisme n'est pas à Rome ici ; que le système d'hypocrisie comme ici ; que les statuts de l'Institut Canadien, à l'aspect desquelles le Nouveau Monde a jeté de hauts cris, ne sont que des copies mitigeées de ce qui se trouve au Vatican ; que le théâtre de la rue Côté [pour le distinguer des autres] qui irrite de temps à autre la piété des gens de la Gaienne n'est jamais ouvert les dimanches et encore moins le jour de Noël, tandis que les théâtres de Rome ont leurs jours de fêtes, y a des millions de détails de la vie, et des millions de témoignages du zouave aura peut-être l'effet de brider le fanatisme qui nous entoure. Pour ces raisons et pour beaucoup d'autres vous avez patriotiquement agi en saluant avec cordialité le retour des zouaves, dont la propagande ne sera pas d'une grande utilité au Nouveau Monde et à ses parents.

Le zouave pourra témoigner que le catholicisme n'est pas à Rome ici ; que le système d'hypocrisie comme ici ; que les statuts de l'Institut Canadien, à l'aspect desquelles le Nouveau Monde a jeté de hauts cris, ne sont que des copies mitigeées de ce qui se trouve au Vatican ; que le théâtre de la rue Côté [pour le distinguer des autres] qui irrite de temps à autre la piété des gens de la Gaienne n'est jamais ouvert les dimanches et encore moins le jour de Noël, tandis que les théâtres de Rome ont leurs jours de fêtes, y a des millions de détails de la vie, et des millions de témoignages du zouave aura peut-être l'effet de brider le fanatisme qui nous entoure. Pour ces raisons et pour beaucoup d'autres vous avez patriotiquement agi en saluant avec cordialité le retour des zouaves, dont la propagande ne sera pas d'une grande utilité au Nouveau Monde et à ses parents.

Le zouave pourra témoigner que le catholicisme n'est pas à Rome ici ; que le système d'hypocrisie comme ici ; que les statuts de l'Institut Canadien, à l'aspect desquelles le Nouveau Monde a jeté de hauts cris, ne sont que des copies mitigeées de ce qui se trouve au Vatican ; que le théâtre de la rue Côté [pour le distinguer des autres] qui irrite de temps à autre la piété des gens de la Gaienne n'est jamais ouvert les dimanches et encore moins le jour de Noël, tandis que les théâtres de Rome ont leurs jours de fêtes, y a des millions de détails de la vie, et des millions de témoignages du zouave aura peut-être l'effet de brider le fanatisme qui nous entoure. Pour ces raisons et pour beaucoup d'autres vous avez patriotiquement agi en saluant avec cordialité le retour des zouaves, dont la propagande ne sera pas d'une grande utilité au Nouveau Monde et à ses parents.

Le zouave pourra témoigner que le catholicisme n'est pas à Rome ici ; que le système d'hypocrisie comme ici ; que les statuts de l'Institut Canadien, à l'aspect desquelles le Nouveau Monde a jeté de hauts cris, ne sont que des copies mitigeées de ce qui se

Il dit que, depuis l'ordre en conseil du 4 août 1868, il est d'usage qu'il y ait des règles pour la route en mer.

Le Chambers, Agricultural Journal dit que le beau temps après des merveilleux partout dans les moissons.

Sir J. Parkinson a donné avis d'une motion pour la nomination d'une commission qui fera une enquête sur les derniers catastrophes en mer relatives au chargement et à l'inspection des vaisseaux.

Un autre outrage agraire a été commis en Irlande. Hier soir, un nommé Koward, Inspecteur de M. Clarke, à Holy Cross, comté Cavan, a été assassiné.

Trente personnes ont été arrêtées pour avoir tenté d'empêcher la police de déchirer les placards révolutionnaires.

Le dernier chapitre du premier projet du dogme de l'infirmité du pape, sera voté aujourd'hui. Les adversaires du dogme seront requis de voter par écrit.

NAISSANCE. A Chicago, samedi, 2 avril, Mme Adele Gote, un fils.

Le 12 Mars, à St. André Avellin, Mad. Dupont, trois fils.

DÉCÈS. Le 9 avril, à St. Joseph de Lévis, à l'âge de 77 ans et 6 mois, Ambroise Jérôme Fauré, ancien marchand de Québec.

A St. Marie, Comté de Beauce, le 6 courant après quatre jours de maladie, Madame Marie-Elizabeth Marchand, épouse de feu Adrien Languevin, à l'âge de 78 ans.

A St. Léonard, paroisse de la Longue-Pointe le 12 courant, Maria Blanche âgée de six mois et six jours, enfant de Edmond Grant, marchand de Québec.

COMMERCE. MARCHÉ MONÉTAIRE. Montréal, 12 avril, 1870.

L'or ouvert à 131 et fermé à 132. Argent américain acheté à 88 et vendu à 89 en or.

ACHÈTÉ À 92 et vendu à 93 en argent dur. Argent dur acheté à 92 et décompté et vendu à 91 de prime.

Biens de la Banque du Haut Canada, achetés à 45 vendus à 46. Change sur Londres à 125.

OSCAR TURGERON, No. 5, Place d'Arms.

RAPPORT QUOTIDIEN du Marché des Fonds de Montréal. MONTREAL, 12 avril 1870.

Table with columns: FONDS, Actions, Ventes, Dernières Ventes. Lists various stocks and their market performance.

CHANGE. Banque, 60 jours de vue à 77 de date, 109 à 100.

MARCHÉ EN GROS DE MONTREAL. 12 avril 1870.

Table with columns: Cuir à semelle, No. 1, B. A., par livre, etc. Lists prices for various goods like leather and oil.

Prix courants en Détail du Marché Bœuf, 1re qualité, 8 00 à 9 00.

MARCHÉ AUX BESTIAUX. 12 avril 1870.

Table with columns: Bœuf, 1re qualité, 8 00 à 9 00. Lists prices for various types of livestock.

AVIS SPECIAUX.

Eau de la Floride Murray et Lanman. Les dames qui désirent vivre et se mouvoir dans une atmosphère pure et parfumée...

Purgation et Restauration. Le moyen des Pâtes sucrées de Bristol, ces deux propriétés ont été essayées, et l'on a vu qu'il n'y avait ni purgation ni restauration.

COFFRE DES FONDS A NEW-YORK. Or, par 100 lbs. 111 1/2. Argent, par 100 lbs. 111 1/2.

AVIS SPECIAUX.

Affecté pendant 21 ans d'Asthme et de Bronchites. Les médecins et les remèdes avaient été impuissants, le Sirop Balsamique d'Allen...

LETRE DE LA MEME DAME. Paisneville, O., 6 Jan. 1865. Messieurs, j'ai le plaisir de vous remercier de votre lettre...

Que ceux qui souffrent des scrofulaires. Les scrofulaires sont des tumeurs qui se développent dans les glandes...

LE MAIRE, les ECHEVINS et les CITOYENS de la Cité de Montréal.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les requérants ont déposé au Greffe de cette Cour...

UN MORCEAU DE TERRE borné au Nord-Est et au Sud-Ouest par la propriété de la succession de DeBeaujeu...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les requérants ont déposé au Greffe de cette Cour...

UN MORCEAU DE TERRE borné au Nord-Est et au Sud-Ouest par la propriété de la succession de DeBeaujeu...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les requérants ont déposé au Greffe de cette Cour...

UN MORCEAU DE TERRE borné au Nord-Est et au Sud-Ouest par la propriété de la succession de DeBeaujeu...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les requérants ont déposé au Greffe de cette Cour...

UN MORCEAU DE TERRE borné au Nord-Est et au Sud-Ouest par la propriété de la succession de DeBeaujeu...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les requérants ont déposé au Greffe de cette Cour...

UN MORCEAU DE TERRE borné au Nord-Est et au Sud-Ouest par la propriété de la succession de DeBeaujeu...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les requérants ont déposé au Greffe de cette Cour...

UN MORCEAU DE TERRE borné au Nord-Est et au Sud-Ouest par la propriété de la succession de DeBeaujeu...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les requérants ont déposé au Greffe de cette Cour...

UN MORCEAU DE TERRE borné au Nord-Est et au Sud-Ouest par la propriété de la succession de DeBeaujeu...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les requérants ont déposé au Greffe de cette Cour...

UN MORCEAU DE TERRE borné au Nord-Est et au Sud-Ouest par la propriété de la succession de DeBeaujeu...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les requérants ont déposé au Greffe de cette Cour...

UN MORCEAU DE TERRE borné au Nord-Est et au Sud-Ouest par la propriété de la succession de DeBeaujeu...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les requérants ont déposé au Greffe de cette Cour...

ANNONCES NOUVELLES.

CHANGEMENT DE DOMICILE. McMillan & Carson. Ont l'honneur d'annoncer au public et à leurs pratiques qu'ils ont transporté leur Bureau et leur Magasin...

DEPARTEMENT DU GROS. Les Messieurs qui désirent avoir des pantalons bien faits, de première qualité et à des prix modérés...

148, RUE MCGILL. Société de Construction Mutuelle de Montréal.

Les membres de cette Société sont priés d'observer que Vendredi prochain, le 15 courant, étant un jour de Fête, le BUREAU SERA OUVERT...

Dissolution de Société. AVIS est par le présent donné que la société qui a existé sous le nom et raison de J. B. Dépat et Cie, a été dissoute.

FEU! FEU! MARCHANDISES MOULÉES. Le Magasin No. 291, RUE NOTRE-DAME, une porte ouverte au Palais de Justice...

ANNONCES DIVERSES. Le MAIRE, les ECHEVINS et les CITOYENS de la Cité de Montréal.

Le MAIRE, les ECHEVINS et les CITOYENS de la Cité de Montréal. Requête en expropriation dans la rue Albert...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les requérants ont déposé au Greffe de cette Cour...

UN MORCEAU DE TERRE borné au Nord-Est et au Sud-Ouest par la propriété de la succession de DeBeaujeu...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les requérants ont déposé au Greffe de cette Cour...

UN MORCEAU DE TERRE borné au Nord-Est et au Sud-Ouest par la propriété de la succession de DeBeaujeu...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les requérants ont déposé au Greffe de cette Cour...

UN MORCEAU DE TERRE borné au Nord-Est et au Sud-Ouest par la propriété de la succession de DeBeaujeu...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les requérants ont déposé au Greffe de cette Cour...

UN MORCEAU DE TERRE borné au Nord-Est et au Sud-Ouest par la propriété de la succession de DeBeaujeu...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les requérants ont déposé au Greffe de cette Cour...

UN MORCEAU DE TERRE borné au Nord-Est et au Sud-Ouest par la propriété de la succession de DeBeaujeu...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les requérants ont déposé au Greffe de cette Cour...

UN MORCEAU DE TERRE borné au Nord-Est et au Sud-Ouest par la propriété de la succession de DeBeaujeu...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les requérants ont déposé au Greffe de cette Cour...

UN MORCEAU DE TERRE borné au Nord-Est et au Sud-Ouest par la propriété de la succession de DeBeaujeu...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les requérants ont déposé au Greffe de cette Cour...

UN MORCEAU DE TERRE borné au Nord-Est et au Sud-Ouest par la propriété de la succession de DeBeaujeu...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les requérants ont déposé au Greffe de cette Cour...

UN MORCEAU DE TERRE borné au Nord-Est et au Sud-Ouest par la propriété de la succession de DeBeaujeu...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les requérants ont déposé au Greffe de cette Cour...

UN MORCEAU DE TERRE borné au Nord-Est et au Sud-Ouest par la propriété de la succession de DeBeaujeu...

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les requérants ont déposé au Greffe de cette Cour...

UN MORCEAU DE TERRE borné au Nord-Est et au Sud-Ouest par la propriété de la succession de DeBeaujeu...

VENTE PAR ENCAN.

VENTE A L'ENCAN D'UNE PROPRIÉTÉ A LACHAPELLE, Mardi, 26 Avril 1870.

M. HOOKER a reçu instruction de JOHN FAIRBairn, curateur, de vendre à l'encan, sur les lieux tous les droits, titres, intérêts appartenant à la succession du défunt THOMAS RUTHERFORD...

VENTE PAR ENCAN. PAR BENNING ET BARSALOU. Les Soussignés annoncent à leurs amis et au public en général que, par la demande d'un grand nombre de leurs amis...

VENTE DE NOUVELLES MARCHANDISES SECHES DU PRINTEMPS. Les Soussignés vendront à leurs Magasins, Nos. 45 et 50, Rue St. Pierre, MONTREAL, le 13 AVRIL, un assortiment général de NOUVELLES MARCHANDISES SECHES pour la saison.

ANNONCES DIVERSES. TITRES INCOGNUS. Le soussigné a plusieurs autres propriétés de valeur à disposition aux conditions suivantes...

A VENDRE OU A LOUER. UNE SUPERBE PROPRIÉTÉ, Rue Sherbrooke, No. 229, Est, de 90 x 120 pieds, avec une maison en briques à deux étages...

ANNONCES DIVERSES. TITRES INCOGNUS. Le soussigné a plusieurs autres propriétés de valeur à disposition aux conditions suivantes...

A VENDRE OU A LOUER. UNE SUPERBE PROPRIÉTÉ, Rue Sherbrooke, No. 229, Est, de 90 x 120 pieds, avec une maison en briques à deux étages...

ANNONCES DIVERSES. TITRES INCOGNUS. Le soussigné a plusieurs autres propriétés de valeur à disposition aux conditions suivantes...

A VENDRE OU A LOUER. UNE SUPERBE PROPRIÉTÉ, Rue Sherbrooke, No. 229, Est, de 90 x 120 pieds, avec une maison en briques à deux étages...

ANNONCES DIVERSES. TITRES INCOGNUS. Le soussigné a plusieurs autres propriétés de valeur à disposition aux conditions suivantes...

A VENDRE OU A LOUER. UNE SUPERBE PROPRIÉTÉ, Rue Sherbrooke, No. 229, Est, de 90 x 120 pieds, avec une maison en briques à deux étages...

ANNONCES DIVERSES. TITRES INCOGNUS. Le soussigné a plusieurs autres propriétés de valeur à disposition aux conditions suivantes...

A VENDRE OU A LOUER. UNE SUPERBE PROPRIÉTÉ, Rue Sherbrooke, No. 229, Est, de 90 x 120 pieds, avec une maison en briques à deux étages...

ANNONCES DIVERSES. TITRES INCOGNUS. Le soussigné a plusieurs autres propriétés de valeur à disposition aux conditions suivantes...

A VENDRE OU A LOUER. UNE SUPERBE PROPRIÉTÉ, Rue Sherbrooke, No. 229, Est, de 90 x 120 pieds, avec une maison en briques à deux étages...

ANNONCES DIVERSES. TITRES INCOGNUS. Le soussigné a plusieurs autres propriétés de valeur à disposition aux conditions suivantes...

A VENDRE OU A LOUER. UNE SUPERBE PROPRIÉTÉ, Rue Sherbrooke, No. 229, Est, de 90 x 120 pieds, avec une maison en briques à deux étages...

ANNONCES DIVERSES. TITRES INCOGNUS. Le soussigné a plusieurs autres propriétés de valeur à disposition aux conditions suivantes...

A VENDRE OU A LOUER. UNE SUPERBE PROPRIÉTÉ, Rue Sherbrooke, No. 229, Est, de 90 x 120 pieds, avec une maison en briques à deux étages...

ANNONCES DIVERSES. TITRES INCOGNUS. Le soussigné a plusieurs autres propriétés de valeur à disposition aux conditions suivantes...

A VENDRE OU A LOUER. UNE SUPERBE PROPRIÉTÉ, Rue Sherbrooke, No. 229, Est, de 90 x 120 pieds, avec une maison en briques à deux étages...

ANNONCES DIVERSES. TITRES INCOGNUS. Le soussigné a plusieurs autres propriétés de valeur à disposition aux conditions suivantes...

A VENDRE OU A LOUER. UNE SUPERBE PROPRIÉTÉ, Rue Sherbrooke, No. 229, Est, de 90 x 120 pieds, avec une maison en briques à deux étages...

ANNONCES DIVERSES. TITRES INCOGNUS. Le soussigné a plusieurs autres propriétés de valeur à disposition aux conditions suivantes...

A VENDRE OU A LOUER. UNE SUPERBE PROPRIÉTÉ, Rue Sherbrooke, No. 229, Est, de 90 x 120 pieds, avec une maison en briques à deux étages...

ANNONCES DIVERSES. TITRES INCOGNUS. Le soussigné a plusieurs autres propriétés de valeur à disposition aux conditions suivantes...

A VENDRE OU A LOUER. UNE SUPERBE PROPRIÉTÉ, Rue Sherbrooke, No. 229, Est, de 90 x 120 pieds, avec une maison en briques à deux étages...

ANNONCES DIVERSES. TITRES INCOGNUS. Le soussigné a plusieurs autres propriétés de valeur à disposition aux conditions suivantes...

A VENDRE OU A LOUER. UNE SUPERBE PROPRIÉTÉ, Rue Sherbrooke, No. 229, Est, de 90 x 120 pieds, avec une maison en briques à deux étages...

VENTE PAR ENCAN.

VENTE A L'ENCAN D'UNE PROPRIÉTÉ A LACHAPELLE, Mardi, 26 Avril 1870.

M. HOOKER a reçu instruction de JOHN FAIRBairn, curateur, de vendre à l'encan, sur les lieux tous les droits, titres, intérêts appartenant à la succession du défunt THOMAS RUTHERFORD...

VENTE PAR ENCAN. PAR BENNING ET BARSALOU. Les Soussignés annoncent à leurs amis et au public en général que, par la demande d'un grand nombre de leurs amis...

VENTE DE NOUVELLES MARCHANDISES SECHES DU PRINTEMPS. Les Soussignés vendront à leurs Magasins, Nos. 45 et 50, Rue St. Pierre, MONTREAL, le 13 AVRIL, un assortiment général de NOUVELLES MARCHANDISES SECHES pour la saison.

ANNONCES DIVERSES. TITRES INCOGNUS. Le soussigné a plusieurs autres propriétés de valeur à disposition aux conditions suivantes...

A VENDRE OU A LOUER. UNE SUPERBE PROPRIÉTÉ, Rue Sherbrooke, No. 229, Est, de 90 x 120 pieds, avec une maison en briques à deux étages...

ANNONCES DIVERSES. TITRES INCOGNUS. Le soussigné a plusieurs autres propriétés de valeur à disposition aux conditions suivantes...

A VENDRE OU A LOUER. UNE SUPERBE PROPRIÉTÉ, Rue Sherbrooke, No. 229, Est, de 90 x 120 pieds, avec une maison en briques à deux étages...

ANNONCES DIVERSES. TITRES INCOGNUS. Le soussigné a plusieurs autres propriétés de valeur à disposition aux conditions suivantes...

A VENDRE OU A LOUER. UNE SUPERBE PROPRIÉTÉ, Rue Sherbrooke, No. 229, Est, de 90 x 120 pieds, avec une maison en briques à deux étages...

ANNONCES DIVERSES. TITRES INCOGNUS. Le soussigné a plusieurs autres propriétés de valeur à disposition aux conditions suivantes...

A VENDRE OU A LOUER. UNE SUPERBE PROPRIÉTÉ, Rue Sherbrooke, No. 229, Est, de 90 x 120 pieds, avec une maison en briques à deux étages...

ANNONCES DIVERSES. TITRES INCOGNUS. Le soussigné a plusieurs autres propriétés de valeur à disposition aux conditions suivantes...

A VENDRE OU A LOUER. UNE SUPERBE PROPRIÉTÉ, Rue Sherbrooke, No. 229, Est, de 90 x 120 pieds, avec une maison en briques à deux étages...

ANNONCES DIVERSES. TITRES INCOGNUS. Le soussigné a plusieurs autres propriétés de valeur à disposition aux conditions suivantes...

A VENDRE OU A LOUER. UNE SUPERBE PROPRIÉTÉ, Rue Sherbrooke, No. 229, Est, de 90 x 120 pieds, avec une maison en briques à deux étages...

ANNONCES DIVERSES. TITRES INCOGNUS. Le soussigné a plusieurs autres propriétés de valeur à disposition aux conditions suivantes...

A VENDRE OU A LOUER. UNE SUPERBE PROPRIÉTÉ, Rue Sherbrooke, No. 229, Est, de 90 x 120 pieds, avec une maison en briques à deux étages...

ANNONCES DIVERSES. TITRES INCOGNUS. Le soussigné a plusieurs autres propriétés de valeur à disposition aux conditions suivantes...

A VENDRE OU A LOUER. UNE SUPERBE PROPRIÉTÉ, Rue Sherbrooke, No. 229, Est, de 90 x 120 pieds, avec une maison en briques à deux étages...

ANNONCES DIVERSES. TITRES INCOGNUS. Le soussigné a plusieurs autres propriétés de valeur à disposition aux conditions suivantes...

A VENDRE OU A LOUER. UNE SUPERBE PROPRIÉTÉ, Rue Sherbrooke, No. 229, Est, de 90 x 120 pieds, avec une maison en briques à deux étages...

ANNONCES DIVERSES. TITRES INCOGNUS. Le soussigné a plusieurs autres propriétés de valeur à disposition aux conditions suivantes...

A VENDRE OU A LOUER. UNE SUPERBE PROPRIÉTÉ, Rue Sherbrooke, No. 229, Est, de 90 x 120 pieds, avec une maison en briques à deux étages...

ANNONCES DIVERSES. TITRES INCOGNUS. Le soussigné a plusieurs autres propriétés de valeur à disposition aux conditions suivantes...

A VENDRE OU A LOUER. UNE SUPERBE PROPRIÉTÉ, Rue Sherbrooke, No. 229, Est, de 90 x 120 pieds, avec une maison en briques à deux étages...

ANNONCES DIVERSES. TITRES INCOGNUS. Le soussigné a plusieurs autres propriétés de valeur à disposition aux conditions suivantes...

A VENDRE OU A LOUER. UNE SUPERBE PROPRIÉTÉ, Rue Sherbrooke, No. 229, Est, de 90 x 120 pieds, avec une maison en briques à deux étages...

ANNONCES DIVERSES. TITRES INCOGNUS. Le soussigné a plusieurs autres propriétés de valeur à disposition aux conditions suivantes...

A VENDRE OU A LOUER. UNE SUPERBE PROPRIÉTÉ, Rue Sherbrooke, No. 229, Est, de 90 x 120 pieds, avec une maison en briques à deux étages...

VENTE PAR ENCAN.

VENTE A L'ENCAN D'UNE PROPRIÉTÉ A LACHAPELLE, Mardi, 26 Avril 1870.

M. HOOKER a reçu instruction de JOHN FAIRBairn, curateur, de vendre à l'encan, sur les lieux tous les droits, titres, intérêts appartenant à la succession du défunt THOMAS RUTHERFORD...

VENTE PAR ENCAN. PAR BENNING ET BARSALOU. Les Soussignés annoncent à leurs amis et au public en général que, par la demande d'un grand nombre de leurs amis...

VENTE DE NOUVELLES MARCHANDISES SECHES DU PRINTEMPS. Les Soussignés vendront à leurs Magasins, Nos. 45 et 50, Rue St. Pierre, MONTREAL, le 13 AVRIL, un assortiment général de NOUVELLES MARCHANDISES SECHES pour la saison.

ANNONCES DIVERSES. TITRES INCOGNUS. Le soussigné a plusieurs autres propriétés de valeur à disposition aux conditions suivantes...

A VENDRE OU A LOUER. UNE SUPERBE PROPRIÉTÉ, Rue Sherbrooke, No. 229, Est, de 90 x 120 pieds, avec une maison en briques à deux étages...

ANNONCES DIVERSES. TITRES INCOGNUS. Le soussigné a plusieurs autres propriétés de valeur à disposition aux conditions suivantes...

A VENDRE OU A LOUER. UNE SUPERBE PROPRIÉTÉ, Rue Sherbrooke, No. 229, Est, de 90 x 120 pieds, avec une maison en briques à deux étages...

ANNONCES DIVERSES. TITRES INCOGNUS. Le soussigné a plusieurs autres propriétés de valeur à disposition aux conditions suivantes...

A VENDRE OU A LOUER. UNE SUPERBE PROPRIÉTÉ, Rue Sherbrooke, No. 229, Est, de 90 x 120 pieds, avec une maison en briques à deux étages...

ANNONCES DIVERSES. TITRES INCOGNUS. Le soussigné a plusieurs autres propriétés de valeur à disposition aux conditions suivantes...

A VENDRE OU A LOUER. UNE SUPERBE PROPRIÉTÉ, Rue Sherbrooke, No. 229, Est, de 90 x 120 pieds, avec une maison en briques à deux étages...

ANNONCES DIVERSES. TITRES INCOGNUS. Le soussigné a plusieurs autres propriétés de valeur à disposition aux conditions suivantes...

A VENDRE OU A LOUER. UNE SUPERBE PROPRIÉTÉ, Rue Sherbrooke, No. 229, Est, de 90 x 120 pieds, avec une maison en briques à deux étages...

ANNONCES DIVERSES. TITRES INCOGNUS. Le soussigné a plusieurs autres propriétés de valeur à disposition aux conditions suivantes...

A VENDRE OU A LOUER. UNE SUPERBE PROPRIÉTÉ, Rue Sherbrooke, No. 229, Est, de 90 x 120 pieds, avec une maison en briques à deux étages...

ANNONCES DIVERSES. TITRES INCOGNUS. Le soussigné a plusieurs autres propriétés de valeur à disposition aux conditions suivantes...

A VENDRE OU A LOUER. UNE SUPERBE PROPRIÉTÉ, Rue Sherbrooke, No. 229, Est, de 90 x 120 pieds, avec une maison en briques à deux étages...

ANNONCES DIVERSES. TITRES INCOGNUS. Le soussigné a plusieurs autres propriétés de valeur à disposition aux conditions suivantes...

A VENDRE OU A LOUER. UNE SUPERBE PROPRIÉTÉ, Rue Sherbrooke, No. 229, Est, de 90 x 120 pieds, avec une maison en briques à deux étages...

ANNONCES DIVERSES. TITRES INCOGNUS. Le soussigné a plusieurs autres propriétés de valeur à disposition aux conditions suivantes...

A VENDRE OU A LOUER. UNE SUPERBE PROPRIÉTÉ, Rue Sherbrooke, No. 229, Est, de 90 x 120 pieds, avec une maison en briques à deux étages...

ANNONCES DIVERSES. TITRES INCOGNUS. Le soussigné a plusieurs autres propriétés de valeur à disposition aux conditions suivantes...

A VENDRE OU A LOUER. UNE SUPERBE PROPRIÉTÉ, Rue Sherbrooke, No. 229, Est, de 90 x 120 pieds, avec une maison en briques à deux étages...

ANNONCES DIVERSES. TITRES INCOGNUS. Le soussigné a plusieurs autres propriétés de valeur à disposition aux conditions suivantes...

A VENDRE OU A LOUER. UNE SUPERBE PROPRIÉTÉ, Rue Sherbrooke, No. 229, Est, de 90 x 120 pieds, avec une maison en briques à deux étages...

ANNONCES DIVERSES. TITRES INCOGNUS. Le soussigné a plusieurs autres propriétés de valeur à disposition aux conditions suivantes...

A VENDRE OU A LOUER. UNE SUPERBE PROPRIÉTÉ, Rue Sherbrooke, No. 229, Est, de 90 x 120 pieds, avec une maison en briques à deux étages...

ANNONCES DIVERSES. TITRES INCOGNUS. Le soussigné a plusieurs autres propriétés de valeur à disposition aux conditions suivantes...

A VENDRE OU A LOUER. UNE SUPERBE PROPRIÉTÉ, Rue Sherbrooke, No. 229, Est, de 90 x 120 pieds, avec une maison en briques à deux étages...

ANNONCES DIVERSES.

L'Antidote de la Consomption

Je soussigné certifie que depuis au-delà de six mois... J'ai un excellent appétit, mes forces sont revenues...

Je soussigné certifie que depuis plusieurs années... j'ai eu un grand plaisir pour moi en me trouvant...

Je soussigné certifie que j'ai été guéri par l'usage des remèdes de M. Dépatie d'une maladie d'hémorroïdes...

Je soussigné certifie que depuis plusieurs années... j'ai souffert d'un rhumatisme enflammatoire...

Je soussigné certifie que depuis plusieurs années... j'ai souffert d'un rhumatisme enflammatoire...

Je soussigné certifie que depuis plusieurs années... j'ai souffert d'un rhumatisme enflammatoire...

Je soussigné certifie que depuis plusieurs années... j'ai souffert d'un rhumatisme enflammatoire...

Je soussigné certifie que depuis plusieurs années... j'ai souffert d'un rhumatisme enflammatoire...

Je soussigné certifie que depuis plusieurs années... j'ai souffert d'un rhumatisme enflammatoire...

Je soussigné certifie que depuis plusieurs années... j'ai souffert d'un rhumatisme enflammatoire...

Je soussigné certifie que depuis plusieurs années... j'ai souffert d'un rhumatisme enflammatoire...

Je soussigné certifie que depuis plusieurs années... j'ai souffert d'un rhumatisme enflammatoire...

Je soussigné certifie que depuis plusieurs années... j'ai souffert d'un rhumatisme enflammatoire...

HOTELS & RESTAURANTS

RESTAURANT DU PALAIS, NO. 9, RUE ST. JACQUES, (Près du Palais de Justice), MONTREAL.

St. Lawrence Drug Hall, COIN DES RUES ST. LAURENT ET STE. CATHERINE.

Présents de Noel et du jour de l'An. Parfums depuis 12 cts. jusqu'à \$5 la bouteille.

MOULINS A VENDRE.—Le PREMIER PRIX a été accordé à J. D. LAWLOH à la dernière vente.

SEWING MACHINES. MOULINS A VENDRE.—Le PREMIER PRIX a été accordé à J. D. LAWLOH à la dernière vente.

Magasin et logement à louer. Un Magasin et logement situés au No. 38 sur la RUE STE. CATHERINE.

Magasin et logement à louer. Un Magasin et logement situés au No. 38 sur la RUE STE. CATHERINE.

Magasin et logement à louer. Un Magasin et logement situés au No. 38 sur la RUE STE. CATHERINE.

Magasin et logement à louer. Un Magasin et logement situés au No. 38 sur la RUE STE. CATHERINE.

Magasin et logement à louer. Un Magasin et logement situés au No. 38 sur la RUE STE. CATHERINE.

Magasin et logement à louer. Un Magasin et logement situés au No. 38 sur la RUE STE. CATHERINE.

Magasin et logement à louer. Un Magasin et logement situés au No. 38 sur la RUE STE. CATHERINE.

Magasin et logement à louer. Un Magasin et logement situés au No. 38 sur la RUE STE. CATHERINE.

Magasin et logement à louer. Un Magasin et logement situés au No. 38 sur la RUE STE. CATHERINE.

Magasin et logement à louer. Un Magasin et logement situés au No. 38 sur la RUE STE. CATHERINE.

ANNONCES DIVERSES.

GLACE! GLACE! GLACE!! Le soussigné à l'honneur d'informer le public qu'ayant considérablement agrandi ses GLACIÈRES...

GEORGE LAFLÈUR, MANUFACTURIER DE RIDEAUX TRANSPARENTS POUR FÊTES.

Le soussigné à l'honneur d'annoncer respectueusement à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir une manufacture de Rideaux transparents...

Day, Terrault & DeBlois FONDEURS ET MANUFACTURIERS DE POÈLES, & C.

Patrons, Sculpteurs et Réparations. FAITES A ORDRE

A. BRODEUR, Tailleur, 92, Rue Notre-Dame.

LEWIS A. HART, M.A., B.C.L., NOTAIRE PUBLIC, 29, Rue St. François-Xavier, 29.

CHARBONS. Coke de Newcastle, Charbon pour forgerons, Charbon à grille de première qualité.

MAGASIN DE L'ORIENTAL, 25, RUE ST. JOSEPH, 25.

HABITS, PANTALONS ET VESTES DE BROADWAY.

L'Europe et à l'Amérique SATISFACTION GÉNÉRALE!

1570. MODES DU PRINTEMPS, 1870. On peut les voir maintenant au

On Demande. Une personne connaissant bien les deux langues et ayant quelque connaissance des affaires, pour agir comme

SOLICITEUR D'ANNONCES. Pour le Journal "LE PAYS". La situation offerte sera très lucrative pour celui qui entendra quelque chose à la besogne.

Les personnes endettées envers la Succession de PROSPER ARCHAMBAULT, marchand, de cette Cité, failli, sont requises de venir payer immédiatement au Soussigné, sans quoi leurs comptes ou Billets seront poursuivis.

AVOCATS & NOTAIRES

DOUTRE, DOUTRE & DOUTRE, AVOCATS, No. 57, RUE ST. GABRIEL, No. 57

DORION, DORION & GEOFFRION, AVOCATS, No. 43, RUE ST. VINCENT, No. 43.

GUSTAVE A. DROLET, AVOCAT, No. 30, Rue St. Vincent, MONTREAL.

L. S. COTE, Avocat, L. L. B., NO. 29, RUE ST. VINCENT, MONTREAL.

DUHAMEL ET RAINVILLE, AVOCATS, 28, Rue St. Vincent.

MEDECINES BREVETÉES. WISTARS BAISAM OF WILD CHERRY

ANNONCES DIVERSES. E. P. LACHAPPELLE, M.D., RUE ST. CONSTANT, No. 32.

GEO. H. HAZELL, CONFISEUR ET BOULANGER DE BISCUITS, No. 6, Rue Bonsecours MONTREAL.

AVIS AU PUBLIC EN GENERAL. A l'honneur, le soussigné sera prêt à recevoir tous les ordres qu'on voudra lui donner pour réparer...

J. E. D'AVIGNON, CHIMISTE ET DROGUISTE, A vendre les Drogues et les Préparations Chimiques les plus pures.

GRAINES! GRAINES! GRAINES! JAS. GOULDEN, Pharmacien -- Chimiste, 177 et 179 Rue St. Laurent.

La Poudre de Santé de Derome DISPENSARE DE LA CITÉ, 252, RUE NOTRE DAME.

Dr. J. B. LEBLANC, CHIRURGIEN DENTISTE, (Élève et successeur du Dr. Jourdain, No. 81, RUE CRAIG, AU COIN DE LA RUE 67A MONTREAL.

Bois de Corde à bon marché. Au Clos de D. O'BRIEN, coin des Rues Craig et St. Charles Borromée, et coin des Rues St. Paul et Place D'Alouise.

NITRO-KALI DE GOULDEN ou ESSENCE DE SAVON Supérieure à aucune maintenant en usage. Elle est garantie comme faisant le savon sans graisse ou lessive en avec peu de pain de tondre.

ANNONCES DIVERSES

Maison à Louer ou à Vendre, A MILL-END près de l'Église, 10 appartements et dépendances.

MARLER ET READE, 433 et 435, Rue St. Paul. 1870 IMPORTATION DU PRINTEMPS 1870.

Société permanente de construction. DIVIDENDE No. 12.

G. SCOTT & CIE., No. 637, Rue Craig. Manufacturiers de Patrons et Objets en Fonte de tous genres.

FETES! FETES! FETES! PRESENTS! PRESENTS! PRESENTS!

C. & A. LARIN, 70, Grande Rue St. Jacques, MONTREAL.

LECTURES DE M. DESSAULLES. L'Institut-Canadien.

SAKS POUR GRAINS. A vendre à bas prix. LEWIS S. BLACK & THOM, 181, Rue McGill.

GRANDE EXPLOSION. Cantine de Jos. BEEF, VIS-A-VIS L'HOTEL DE VILLE.

GRAINES! GRAINES! GRAINES! JAS. GOULDEN, Pharmacien -- Chimiste, 177 et 179 Rue St. Laurent.

La Poudre de Santé de Derome DISPENSARE DE LA CITÉ, 252, RUE NOTRE DAME.

Dr. J. B. LEBLANC, CHIRURGIEN DENTISTE, (Élève et successeur du Dr. Jourdain, No. 81, RUE CRAIG, AU COIN DE LA RUE 67A MONTREAL.

Bois de Corde à bon marché. Au Clos de D. O'BRIEN, coin des Rues Craig et St. Charles Borromée, et coin des Rues St. Paul et Place D'Alouise.

NITRO-KALI DE GOULDEN ou ESSENCE DE SAVON Supérieure à aucune maintenant en usage. Elle est garantie comme faisant le savon sans graisse ou lessive en avec peu de pain de tondre.

NITRO-KALI DE GOULDEN ou ESSENCE DE SAVON Supérieure à aucune maintenant en usage. Elle est garantie comme faisant le savon sans graisse ou lessive en avec peu de pain de tondre.

STEAMERS

La Compagnie de vapeurs Océaniques de Montréal. Ayané le contrat du Gouvernement...

ARRANGEMENTS D'ETER. 1869. Les LIGNES de cette Compagnie se composent des vapeurs en fer de première classe, à double enroul, des chantiers de la Clyde, dont les noms suivent:

ARRANGEMENTS D'ETER. 1869. Les LIGNES de cette Compagnie se composent des vapeurs en fer de première classe, à double enroul, des chantiers de la Clyde, dont les noms suivent:

ARRANGEMENTS D'ETER. 1869. Les LIGNES de cette Compagnie se composent des vapeurs en fer de première classe, à double enroul, des chantiers de la Clyde, dont les noms suivent:

ARRANGEMENTS D'ETER. 1869. Les LIGNES de cette Compagnie se composent des vapeurs en fer de première classe, à double enroul, des chantiers de la Clyde, dont les noms suivent:

ARRANGEMENTS D'ETER. 1869. Les LIGNES de cette Compagnie se composent des vapeurs en fer de première classe, à double enroul, des chantiers de la Clyde, dont les noms suivent:

ARRANGEMENTS D'ETER. 1869. Les LIGNES de cette Compagnie se composent des vapeurs en fer de première classe, à double enroul, des chantiers de la Clyde, dont les noms suivent:

ARRANGEMENTS D'ETER. 1869. Les LIGNES de cette Compagnie se composent des vapeurs en fer de première classe, à double enroul, des chantiers de la Clyde, dont les noms suivent:

ARRANGEMENTS D'ETER. 1869. Les LIGNES de cette Compagnie se composent des vapeurs en fer de première classe, à double enroul, des chantiers de la Clyde, dont les noms suivent:

ARRANGEMENTS D'ETER. 1869. Les LIGNES de cette Compagnie se composent des vapeurs en fer de première classe, à double enroul, des chantiers de la Clyde, dont les noms suivent:

ARRANGEMENTS D'ETER. 1869. Les LIGNES de cette Compagnie se composent des vapeurs en fer de première classe, à double enroul, des chantiers de la Clyde, dont les noms suivent:

ARRANGEMENTS D'ETER. 1869. Les LIGNES de cette Compagnie se composent des vapeurs en fer de première classe, à double enroul, des chantiers de la Clyde, dont les noms suivent:

ARRANGEMENTS D'ETER. 1869. Les LIGNES de cette Compagnie se composent des vapeurs en fer de première classe, à double enroul, des chantiers de la Clyde, dont les noms suivent:

ARRANGEMENTS D'ETER. 1869. Les LIGNES de cette Compagnie se composent des vapeurs en fer de première classe, à double enroul, des chantiers de la Clyde, dont les noms suivent:

ARRANGEMENTS D'ETER. 1869. Les LIGNES de cette Compagnie se composent des vapeurs en fer de première classe, à double enroul, des chantiers de la Clyde, dont les noms suivent:

CHEMINS DE FER

GRAND TRONC. CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC DU CANADA. 1869-ARRANGEMENTS D'HIVER-1869.

Les Trains suivants maintiennent la Station Bonaventure comme suit: POUR L'OUEST: Express pour Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Detroit, Chicago, et toutes les autres places de l'Ouest à 11.00 A.M.

Les Trains suivants maintiennent la Station Bonaventure comme suit: POUR L'OUEST: Express pour Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Detroit, Chicago, et toutes les autres places de l'Ouest à 11.00 A.M.

Les Trains suivants maintiennent la Station Bonaventure comme suit: POUR L'OUEST: Express pour Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Detroit, Chicago, et toutes les autres places de l'Ouest à 11.00 A.M.

Les Trains suivants maintiennent la Station Bonaventure comme suit: POUR L'OUEST: Express pour Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Detroit, Chicago, et toutes les autres places de l'Ouest à 11.00 A.M.

Les Trains suivants maintiennent la Station Bonaventure comme suit: POUR L'OUEST: Express pour Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Detroit, Chicago, et toutes les autres places de l'Ouest à 11.00 A.M.

Les Trains suivants maintiennent la Station Bonaventure comme suit: POUR L'OUEST: Express pour Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Detroit, Chicago, et toutes les autres places de l'Ouest à 11.00 A.M.

Les Trains suivants maintiennent la Station Bonaventure comme suit: POUR L'OUEST: Express pour Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Detroit, Chicago, et toutes les autres places de l'Ouest à 11.00 A.M.

Les Trains suivants maintiennent la Station Bonaventure comme suit: POUR L'OUEST: Express pour Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Detroit, Chicago, et toutes les autres places de l'Ouest à 11.00 A.M.

Les Trains suivants maintiennent la Station Bonaventure comme suit: POUR L'OUEST: Express pour Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Detroit, Chicago, et toutes les autres places de l'Ouest à 11.00 A.M.

Les Trains suivants maintiennent la Station Bonaventure comme suit: POUR L'OUEST: Express pour Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Detroit, Chicago, et toutes les autres places de l'Ouest à 11.00 A.M.

Les Trains suivants maintiennent la Station Bonaventure comme suit: POUR L'OUEST: Express pour Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Detroit, Chicago, et toutes les autres places de l'Ouest à 11.00 A.M.

Les Trains suivants maintiennent la Station Bonaventure comme suit: POUR L'OUEST: Express pour Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Detroit, Chicago, et toutes les autres places de l'Ouest à 11.00 A.M.

Les Trains suivants maintiennent la Station Bonaventure comme suit: POUR L'OUEST: Express pour Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Detroit, Chicago, et toutes les autres places de l'Ouest à 11.00 A.M.

Les Trains suivants maintiennent la Station Bonaventure comme suit: POUR L'OUEST: Express pour Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Detroit, Chicago, et toutes les autres places de l'Ouest à 11.00 A.M.